

L'an deux mille vingt, le 28 du mois de mai à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 20 mai 2020, s'est assemblé au Rocher de Palmer à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de conseillers votants : 35

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Saïd SAÏDANI, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Chantal SANCHO, Philippe TARDY, Elisabeth GRACIET, Fabrice MORETTI, Yannick POULET, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Michaël DAVID ayant donné pouvoir à M. Jean-François EGRON.

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal pour la gestion des multi-accueils et Relais Assistantes Maternelles des Hauts de Garonne

Les communes de Cenon et de Lormont ont créé un syndicat pour s'occuper de la gestion des multi-accueils et Relais Assistantes Maternelles sur leur territoire.

Conformément aux statuts, chaque commune membre doit désigner par son Conseil Municipal deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger et représenter leur Commune au sein du comité syndical.

Suite au renouvellement intégral du Conseil Municipal, il convient de désigner de nouveaux membres pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal pour la gestion des multi-accueils et Relais Assistantes Maternelles (RAM) des Hauts de Garonne.

Liste présentée par Jean-François EGRON :

Titulaires

1 Claudine CHAPRON
2 Anne LAOUILLEAU

Suppléants

1 Seye SENE
2 Ingrid LAFON

La liste de Monsieur Jean-François EGRON a obtenu :

28 voix pour
0 abstention
6 voix contre
1 NPPPC

Le Conseil Municipal désigne au Syndicat Intercommunal pour la gestion des multi-accueils et Relais Assistantes Maternelles des Hauts de Garonne :

▪ **En tant que membres Titulaires :**

1 Claudine CHAPRON
2 Anne LAOUILLEAU

▪ **En tant que membres Suppléants :**

1 Seye SENE
2 Ingrid LAFON

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20200602-2020-27-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2020

Publication : 02/06/2020

Le Maire
Jean-François EGRON